

considérables. Or, dans ces petites villes, il faut fournir le logement à ces employés et aussi les bureaux nécessaires pour les travaux de ces services.

M. PERLEY: Il ressort des paroles de l'honorable député de Saskatoon-City et de la déclaration du ministre qu'il y a une province—c'est ce qu'a dit le ministre—où il s'est fait très peu de construction: c'est la Saskatchewan. A-t-on bien pesé la question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux construire quelques nouveaux édifices à Regina que d'en louer plusieurs et de louer de l'espace dans certains autres. Si je comprends bien, ce poste comporte une somme de \$46,620,000 en loyers seulement. Le ministre peut-il décomposer cette somme afin que nous puissions nous rendre compte du montant destiné à la Saskatchewan? Le relevé mentionné par l'honorable député de Saskatoon-City indique qu'à Regina seulement, plusieurs édifices—seize en tout, je crois—ont été loués intégralement ou partiellement. Le ministre serait bien bon de nous parler des conditions auxquelles son ministère a pris possession du collège et de l'école normale de Regina ainsi que de l'édifice Regina Trading.

L'hon. M. RALSTON: Est-ce que ces chefs de dépenses ne figurent pas sous la rubrique de l'aviation?

M. PERLEY: J'en trouve la mention ici sous la rubrique de la Défense nationale?

L'hon. M. RALSTON: Pour l'Armée?

M. PERLEY: Oui, pour l'armée; j'ai contrôlé les chefs de dépenses inscrits au nom de la Défense nationale.

L'hon. M. RALSTON: Mon honorable ami constatera, je crois, que l'école normale figure aux crédits du corps d'aviation.

M. BENCE: Tous deux figurent aux crédits du corps d'aviation.

L'hon. M. RALSTON: Il s'agit apparemment d'un relevé d'ensemble embrassant les trois armes.

M. PERLEY: L'honorable député de Saskatoon a signalé que l'on avait versé \$20,000 pour le loyer des Westman Chambers, et je constate que le relevé en question mentionne également l'édifice McCallum Hill. Je me suis informé du prix de la location par pied carré et je trouve qu'il varie beaucoup et oscille, par exemple, entre un prix aussi modique que 15 cents et le prix très élevé de 35 à 40 cents. La plupart de ces immeubles sont dans le centre de la ville. Comment détermine-t-on le loyer et quelles mesures prend-on en vue de s'assurer d'une norme équitable?

[L'hon. M. Ralston.]

J'aimerais aussi savoir qui a recommandé que ces immeubles soient loués par le ministère et enfin quelle proportion de ces 46 millions ira à la Saskatchewan.

L'hon. M. RALSTON: Mon honorable ami se méprend sur la destination de ces 46 millions. Il s'agit en l'occurrence des frais d'exploitation des immeubles; de combustible; d'éclairage; de frais d'entretien des immeubles outre-mer; de réparations aux immeubles; d'entrepôts et d'outillage des services du génie, et ainsi de suite.

M. PERLEY: Et de loyers.

L'hon. M. RALSTON: En effet. La somme, dans ce cas s'élève à environ 17 millions. L'honorable député désire-t-il un relevé ou une décomposition des loyers que paie l'armée en Saskatchewan ou simplement à Regina?

M. PERLEY: En Saskatchewan, mais surtout à Regina.

L'hon. M. RALSTON: Ces données seront fournies. Je crois qu'il y a un peu de confusion au sujet de certains de ces édifices. On devra se rappeler que je ne puis fournir toutes ces données de mémoire et que l'intendant général adjoint de l'armée ne peut non plus se les rappeler toutes. Je doute cependant que l'armée ait loué les immeubles Regina Trading et McCallum Hill.

M. BENCE: Oui, car il y a un bureau de recrutement dans le nouvel édifice McCallum Hill. Le loyer y est de \$6,800 par an.

L'hon. M. RALSTON: L'honorable député aurait-il l'obligeance de m'indiquer le numéro du document dont il parle?

M. PERLEY: Je crois qu'il a été déposé le 15 mars. Je me suis contenté d'en copier la partie principale.

M. BENCE: Je regrette, mais je n'en ai pas noté le numéro. La question avait été transformée en ordre de dépôt de document le 15 mars et le document a été déposé le 13 mai.

L'hon. M. RALSTON: J'ai les notes au sujet de Regina. Mon honorable ami se figurait qu'il n'y avait pas eu beaucoup de construction. Il y en a eu, quoique moins peut-être qu'à Ottawa ou à Halifax. Les frais se sont élevés à un peu plus de \$200,000. On y a pourvu à de l'espace supplémentaire pour loger le corps auxiliaire féminin de l'armée. Je crois avoir vu ces logements lors de mon passage à Regina. On y a réuni les deux dépôts, le numéro 12 et le numéro 12A. Si je ne me trompe, ils sont près des édifices de l'exposition. On a réparé l'édifice